

# Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon - Newsletter avril 2016

Dernières nouvelles de la défense du Bassin d'Arcachon et son Bassin Versant et de l'environnement en général

## BASSIN d'ARCACHON

### Réserve Nationale Naturelle du Banc d'Arguin

La RNN va t-elle retrouver un peu de quiétude en été? Il semblerait que ce soit le bon vouloir du CNPN, Conseil National de la Protection de la Nature, qui vient de donner son avis sur le projet de décret modifiant le fonctionnement de la RNN. Cet avis est visible et téléchargeable sur notre site [ICI](#)

Il faut relativiser l'impact de cet avis qui fait suite à d'autres prises de positions. Rappelons que la décision appartient en dernier ressort au Ministère de l'Ecologie. Cette décision devrait intervenir dans quelques semaines.

Autre rappel: il s'agit d'une réserve naturelle **nationale** et, bien que le Banc d'Arguin se situe dans le périmètre du Parc Naturel Marin du Bassin d'Arcachon, celui ci n'est pas habilité à intervenir dans ce **projet de décret ministériel**.

### Cours d'eau propres : pourquoi ? comment ?

De très nombreux cours d'eau - ruisseaux, canaux, rivières et crasses - apportent leurs eaux douces au Bassin d'Arcachon.



Ces eaux douces charrient des particules organiques qui enrichissent le milieu marin, mais aussi quantité de molécules chimiques provenant de l'industrie ou de l'agriculture : élevages porcins, champs de maïs, carottes et autres légumes cultivés dans le bassin versant, difficilement détectables. Devant cette pollution invisible, nos petits bras sont hélas impuissants. Une autre pollution, moins sournoise puisque visible mais tout aussi présente, est constituée par les déchets d'origine anthropique.



Et contre cette pollution-là il existe un bon moyen : l'huile de coude. « Cours d'eau propres », c'est une pêche aux déchets dont on ne revient jamais bredouille : poches, bouteilles et autres objets en plastique, emballages alimentaires, pneus, électroménager... on n'est jamais à l'abri de surprises. L'idée, c'est que tout déchet ramassé sur les rives ne finira pas dans l'eau, que tout déchet repêché ne sera pas emporté vers le Bassin, vers l'océan...

C'est pourquoi, chaque printemps depuis plusieurs années les Écocitoyens participent à l'action « Cours d'eau propres » initiée par la CEBA.

La méthode : une ou plusieurs personnes marchent dans l'eau (waders ou cuissardes), d'autres arpentent les rives.

Saison 2016 pour EBA : le Bétey, le Renet, la Berle de Cassy, le Massurat... on continue jusqu'à la mi-mai environ.

**Avis aux amateurs** qui voudraient se joindre au petit noyau de volontaires ! Sachez que ces sorties sont aussi des parties de plaisir et l'occasion de belles découvertes d'une nature particulièrement généreuse en flore, faune et avifaune dans ces milieux aquatiques et forestiers. MHR



## Andernos, plage boisée du Bétey

### **Mystérieusement...**

Des piquets verts, oranges sont apparus cet hiver sous le bois de chênes du Bétey, sur la plage boisée..

Puis début mars des arbres de haute tige ont été plantés.

Enfin, juste avant Pâques, des classes de Capsus et Jules Ferry formées par Bastien de la municipalité sont venues planter des arbustes, des petites plantes ...tout ceci dans une atmosphère de convivialité relayée par notre Albert Londres local.

C'est une étape positive de notre bataille pour sauvegarder la plage boisée du Bétey et maintenir une trame verte et bleue le long du ruisseau. Faut-il rappeler les pétitions, l'enterrement de la plage en 2008, les rallyes botaniques, les rencontres avec le maire, les sous-préfets, le député national, le député européen ? En juillet 2013 ? le Tribunal Administratif a annulé la décision du conseil municipal d'octobre 2012 approuvant le PLU ; le port de plaisance ne serait pas agrandi au détriment de la plage boisée du Bétey. Mais cette dernière subissait les assauts des marées, du vent, des touristes... Les arbres vieillissaient.... Nous avons donc proposé à la mairie (l'ancienne et la nouvelle municipalité) de refaire des plantations de manière à offrir aux oiseaux, aux chauves-souris, aux écureuils et hérissons des refuges,.. et de l'ombre aux estivants... Dans un souci d'hygiène, nous lui avons demandé également d'équiper la plage en toilettes sèches et dans un souci de sécurité, de mettre le quartier en zone trente. Enfin de remplacer les lampadaires du quartier, ces terribles boules des années 60 qui éclairent le ciel...

La nouvelle municipalité a chargé ses services de mettre tout cela (ou presque) en place... La charge de travail que représente l'arrosage des petites plantes fixe-dune (oyats) est importante.. Nous avons proposé un arrosage réalisé par les adhérents des associations et les habitants du quartier... Les services techniques ont fait un programme pédagogique pour permettre aux enfants des écoles de Capsus et Jules Ferry de planter des arbres sur la rive gauche du Bétey. Les enfants des écoles du Bétey en planteront l'année prochaine sur la rive droite du Bétey.

Maintenant, à nous, les riverains du Bétey, les membres des associations, de poursuivre concrètement le travail commencé il y a 8 ans, à nous de venir toute cette année arroser les petites plantations de manière à ce qu'elles ne meurent pas... La municipalité arrosera les arbres de haute tige et met à notre disposition clé et tuyau d'arrosage de manière à ce que nous puissions facilement avoir accès à l'eau...



## Atlas de la biodiversité communale

Récemment, nous avons écrit à toutes les municipalités du Bassin d'Arcachon et du Val de L'Eyre pour leur demander si elles ont pris des dispositions pour se lancer dans l'élaboration de leur ABC et de bien vouloir nous les communiquer. Certaines communes comme Gujan-Mestras, La Teste et Le Porge sont impliquées dans la création de leur ABC ou l'ont quasiment terminé. Quel est le but de cet Atlas de la biodiversité?

Suite à l'engagement pris lors de la conférence environnementale de 2012, le MEDDE, Ministère de l'Ecologie, de l'Energie et du Développement Durable généralise la démarche de développement des Atlas de la Biodiversité Communale. Un guide méthodologique édité par le MEDDE est téléchargeable sur son site. **L'objectif est de connaître, s'approprier la biodiversité de son territoire afin de mieux la protéger.** C'est aussi un des outils incontournables pour la compréhension et le respect des trames vertes et bleues. Une aide financière est allouée aux communes de moins de 20000 habitants et la commune a la possibilité de se faire aider par des jeunes volontaires du service civique.

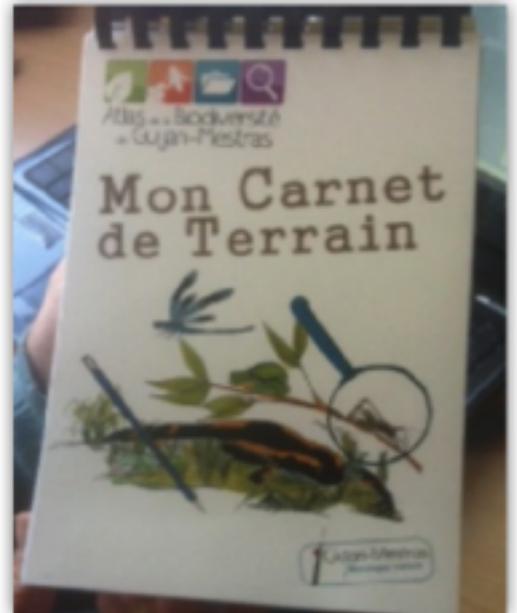
Notons que la Commune du Porge a terminé son Atlas de la Biodiversité Communale et qu'il est accessible sur son site internet sur une page dédiée au développement durable [ICI](#). Quant à la Commune de Gujan-Mestras elle a fait appel à des citoyens volontaires pour l'aider à participer à son élaboration en recensant les éléments de biodiversité par quartier.

## 10 référents ABC citoyens volontaires désignés à Gujan-Mestras

Le 8 novembre 2014, la commune de Gujan-Mestras a annoncé le lancement de son Atlas de la Biodiversité Communale à l'occasion de la 15e édition de la Journée Verte. Au cours d'une réunion de lancement officiel, en décembre 2014, la commune a été répartie en 6 secteurs de prospections de biodiversité, et 10 référents habitants-volontaires ont été désignés pour suivre l'avancement du projet ABC sur chacun de ces secteurs. Des carnets de terrain leur ont été distribués.

En Janvier, les citoyens volontaires référents suivront une formation d'une journée qui abordera plusieurs thèmes : caractérisation des habitats, reconnaissance des espèces, clés d'identification...

Les agents des espaces verts suivront également une formation afin d'assurer leur adhésion au projet et afin qu'ils puissent être moteurs dans l'identification d'espèces et d'espaces fragiles. Ils seront également invités à déterminer plusieurs zones biodiversité de la commune, comme les espaces prioritaires d'inventaires.



Carnets de terrain distribués lors de la réunion de lancement © Commune de Gujan-Mestras

Courrier sans réponse et une surprise

Des communes du Val de L'Eyre situées dans le Parc Régional Naturel des Landes de Gascogne nous ont répondu que des évaluations avaient déjà été faites par le Parc et qu'elles n'envisageaient pas de faire un ABC. Les autres communes n'ont pas répondu, mais bonne surprise: l'adjointe à l'Environnement de la Commune de Lège Cap-Ferret a souhaité nous rencontrer pour une réunion d'échange et d'information. La nature particulièrement riche de cette commune semble être en de bonnes mains. Espérons que ces initiatives feront tache d'huile.

## NOUVELLES de L'ASSOCIATION

**Réunion mensuelle: elle sera déplacée au vendredi 13 mai pour cause de Pont de l'Ascension.**

Nous nous retrouverons à la Maison du Port à 20H30 ce vendredi 13 (chance!) pour parler des actualités.

**Des étudiantes stagiaires pour l'association.**

Nous accueillerons en mai et juin deux étudiantes en licence 3 biologie des organismes et des écosystèmes de l'université de Sciences et technologies de Pessac. Elles seront tutorées par Franck Jouandoudet et feront des relevés de biodiversité sur les communes d'Andernos (le Communal) et de Lanton (Mouchon)

Nous sommes sur le point de signer des conventions avec deux autres étudiantes en LEA communication et information auprès des jeunes publics. Elles devraient être tutorées par Catherine Pascal. Nous aurons de plus amples informations à vous donner en mai.

## Adhésion 2016/Renouvellement de cotisation

C'est maintenant jusqu'au 25 aout (date à laquelle devrait se tenir notre assemblée générale) si vous ne l'avez pas déjà fait...

|   |   |
|---|---|
|  <p><b>ECOCITOYENS</b><br/>100% ÉCOLOGIQUE 100% ANIMÉES</p> | <p><b>Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon</b></p> <p>45 Bd de la Plage 33510 Andernos les Bains * Tel 0556261802</p> <hr/> <p>Ecocitoyens.bassinarcachon@gmail.com<br/><a href="http://www.ecocitoyensdubassinarcachon.org">http://www.ecocitoyensdubassinarcachon.org</a></p> |
|---|---|

**BULLETIN  
D'ADHESION  
2016**

### Mes coordonnées

Nom.....Prénom.....

Adresse.....

Code postal.....Ville.....

Téléphone..... Email.....

*La cotisation de 12 euros ouvre droit à la participation active (votes) à l'assemblée générale de l'association et à l'avantage fiscal prévu à l'article 200 du CGI pour les particuliers et à l'article 238 bis pour les entreprises. Nous acceptons les dons de tout montant par chèque à l'ordre d'Ecocitoyens du Bassin d'Arcachon. Un reçu fiscal réglementaire vous sera adressé.*

### Je deviens membre

Actif ..... je verse la somme de 12 euros en espèces  par chèque

Bienfaiteur.....je verse la somme de .....euros par chèque

Date.....Signature

Retrouvez nous sur notre site: <http://www.ecocitoyensdubassinarcachon.org>

Ou sur notre groupe Facebook: <https://www.facebook.com/groups/Ecocitoyens.bassinarcachon/>